



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 6 décembre 2011 à 14 h 45 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Stefan Psenak, André Laframboise, Maxime Tremblay, Patrice Martin, Mireille Apollon, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Nicole Champagne, Denis Tassé, Luc Angers, Patsy Bouthillette, Joseph De Sylva, Sylvie Goneau, Stéphane Lauzon, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Maxime Pedneaud-Jobin.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Andrée Loyer, greffier adjoint ainsi que Claude Alain, André Barbeau, André Bonneau, Éric Boutet, Luc Bouvier, André Cadieux, Daniel G. Dompierre, Nicole Dumoulin, Lucie Gagnon, Mario Harel, Marie-Claude Martel, Lucie Poulin et Gilles Sabourin.

Est absent, monsieur le conseiller Alain Riel.

CAUP20111206-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

14 h 45 – Discussion sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 6 décembre 2011.

- 6.2 Projet numéro 97106** - Règlement numéro 500-5-2011 modifiant le Règlement de plan d'urbanisme numéro 500-2005 dans le but de compléter les principes, les concepts et le cadre réglementaire de la structure commerciale introduits par le règlement numéro 500-15-2010 et d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement en vigueur
- 6.3 Projet numéro 97189** - Règlement numéro 501-24-2011 modifiant le Règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 501-2005 dans le but d'ajuster le texte en fonction de la nouvelle nomenclature de la classification commerciale
- 6.4 Projet numéro 97135** - Règlement numéro 502-133-2011 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but d'assurer la concordance au règlement numéro 700-18-2009 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Gatineau ainsi qu'au règlement numéro 500-5-2011 modifiant le règlement de plan d'urbanisme afin d'intégrer la nouvelle structure commerciale applicable à l'ensemble du territoire
- 6.5 Projet numéro 97139** - Règlement numéro 505.1-1-2011 modifiant le Règlement numéro 505.1-2011 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale pour les projets d'intervention pour les catégories d'usages du groupe « Commercial (c) » dans les noyaux commerciaux de quartier et les grands ensembles régionaux dans le but d'ajouter de nouveaux noyaux commerciaux de quartier, des grands ensembles régionaux et d'insérer de nouvelles dispositions clarifiant le but du règlement et sa façon de l'appliquer

6.6 Projet numéro 97186 - Règlement numéro 506-2-2011 modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 506-2005 dans le but d'assurer la concordance au règlement numéro 700-18-2009 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Gatineau ainsi qu'au règlement numéro 500-5-2011 modifiant le règlement de plan d'urbanisme afin d'intégrer des critères d'évaluation relatifs à certains usages commerciaux selon les concepts prévus à la nouvelle structure commerciale applicable à l'ensemble du territoire

Madame Marie-Claude Martel et monsieur Éric Boutet présentent l'adoption finale de la structure commerciale :

- Historique;
- Ce qu'est la structure commerciale;
- Des propositions bien appuyées et acceptées;
- Un projet important et un processus transparent;
- Des retombées importantes;
- Les conséquences de retarder l'adoption;
- Analyse des requêtes;
- Modifications au plan d'urbanisme numéro 500-5-2011;
- Modifications au règlement de zonage numéro 502-133-2011.

RECOMMANDATIONS :

Finaliser l'introduction de la nouvelle structure commerciale dans les outils d'urbanisme, donc d'adopter les projets de règlements suivants :

- Approuver les modifications au règlement relatif au plan d'urbanisme et adopter le règlement numéro 500-5-2011;
- Approuver une modification au règlement d'administration des règlements d'urbanisme et adopter le règlement numéro 501-24-2011;
- Approuver les modifications au règlement de zonage et adopter le règlement numéro 502-133-2011;
- Approuver les modifications au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale et adopter le règlement numéro 505.1-1-2011;
- Approuver les modifications au règlement relatif aux usages conditionnels et adopter le règlement numéro 506-2-2011.

Une période de questions et commentaires a lieu.

La modification apportée pour la propriété située au 40, rue Bourque est retirée.

Les recommandations, incluant la modification ci-dessus mentionnée, sont acceptées à l'unanimité.

Monsieur le conseiller Stefan Psenak déclare son potentiel conflit d'intérêts sur les items 20.1 et 20.3 et déclare qu'il ne participera pas aux délibérations et s'abstiendra de voter ou de tenter d'influencer le vote sur ces items.

20.1 Projet numéro --> CES - Majoration de la grille salariale des employés-cadres de la Ville de Gatineau pour l'année 2012

20.3 Projet numéro --> CES – Modifications du recueil des conditions de travail et de la politique salariale des employés-cadres

Monsieur le conseiller André Laframboise prend son siège.

29.22 Projet numéro 97757 – Demande au ministère des Transports du Québec
- Acquisition de terrains - Prolongement du boulevard La Vérendrye Est

16 h 00 – Madame la conseillère Sylvie Goneau dépose un projet de résolution pour adoption au conseil de 18 h.

Cette résolution se veut une demande formelle au ministère des Transports du Québec afin d'obtenir les sommes nécessaires pour procéder à l'acquisition des terrains, considérant que ces terrains ne peuvent être affectés à aucune autre activité.

Monsieur le conseiller Joseph De Sylva quitte son siège.

Madame la conseillère Sylvie Goneau propose d'ajouter ce sujet à l'ordre du jour. Monsieur le conseiller Yvon Boucher appuie cette proposition.

Le président fait un tour de table et demande le vote pour ajouter ce sujet à l'ordre du jour du conseil de 18 h :

POUR	CONTRE	ABSENTS
M. Stefan Psenak	M. Maxime Tremblay	M. Alain Riel
M. André Laframboise	M. Patrice Martin	M. Joseph De Sylva
M ^{me} Mireille Apollon	M ^{me} Denise Laferrière	
M. Pierre Philion	M. Denis Tassé	
M ^{me} Nicole Champagne	M ^{me} Patsy Bouthillette	
M. Luc Angers		
M ^{me} Sylvie Goneau		
M. Stéphane Lauzon		
M. Yvon Boucher		
M. Luc Montreuil		
M. Maxime Pedneaud-Jobin		

Monsieur le conseiller Joseph De Sylva reprend son siège.

Le président fait un tour de table sur cette résolution :

POUR	CONTRE	ABSENTS
M. Stefan Psenak	M. Maxime Tremblay	M. Alain Riel
M. André Laframboise	M. Patrice Martin	
M ^{me} Mireille Apollon	M ^{me} Denise Laferrière	
M. Pierre Philion	M. Denis Tassé	
M ^{me} Nicole Champagne	M ^{me} Patsy Bouthillette	
M. Luc Angers		
M. Joseph De Sylva		
M ^{me} Sylvie Goneau		
M. Stéphane Lauzon		
M. Yvon Boucher		
M. Luc Montreuil		
M. Maxime Pedneaud-Jobin		

La résolution est acceptée sur division.

L'item sera ajouté à l'ordre du jour du conseil municipal du 6 décembre 2011, comme item 29.9.

Fin du caucus préparatoire public à 16 h 30.